

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Josée LeBlanc	Numéro de permis 2021121	Date d'inspection Le 19 février 2025	
Nom de l'établissement Garderie Adorable		Numéro de téléphone (506) 758-9972	
Adresse 290 chemin Pré-d'en-Haut Memramcook NB E4K 1L6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : j) les dossiers d'inspection et les fiches d'entretien des détecteurs de fumée, des avertisseurs de fumée et des extincteurs.	24(1)(j)	26 févr. 2025	
Commentaires : L'inspecteur observe que l'extincteur de fumée ne possède pas d'étiquette avec une date d'expiration. L'exploitante indique qu'auparavant une compagnie venait effectuer l'inspection de l'extincteur. Elle indique qu'elle ira apporter l'extincteur à se faire vérifier.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>L'inspecteur observe les jeux libres à l'intérieur, le dodo ainsi que la collation d'après-midi. L'inspecteur observe des interactions positives entre l'exploitante et les enfants tel que; se mettre à leur niveau afin d'interagir avec eux. Une histoire et des chansons furent effectuées avec les enfants avant le dodo.</p> <p>Le ratio est respecté durant l'inspection.</p>

original signé par
Roxanne Benoit

Le 19 février 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Josée LeBlanc

Le 19 février 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date